

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2002/9-B/6**  
19 septembre 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— SOMALIE 10191.00

**Aide alimentaire destinée à une intervention  
prolongée de secours et de redressement en  
Somalie**

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Nombre de bénéficiaires | 2 899 754                                    |
| Femmes:                 | 1 616 220                                    |
| Hommes:                 | 1 283 534                                    |
| Durée du projet         | 3 ans<br>(1er janvier 2003–31 décembre 2005) |

|   | Coût (dollars E.-U.) |
|---|----------------------|
| Coût total pour le PAM                        | 48 041 251           |
| Coût des produits<br>alimentaires pour le PAM | 11 251 788           |

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice du Bureau régional pour  
l'Afrique orientale et australe (ODK):

Mme J. Lewis

Attachée de liaison principale, ODK:

Mme E. Larsen

tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

La Somalie est classée parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. L'effondrement du gouvernement, en janvier 1991, a eu pour conséquence des luttes de pouvoir entre factions rivales et la destruction de l'infrastructure économique et agricole du pays. Privée de gouvernement central depuis plus de dix ans, la Somalie est plongée dans une situation qui, sur le plan humanitaire, est l'une des pires du monde.

L'indicateur de développement humain (IDH) de la Somalie est estimé à 0,284, tandis que le produit intérieur brut était estimé en 2001 à 750 dollars E.-U. par habitant (chiffre qui marque une légère amélioration par rapport aux années précédentes, bien que le revenu par habitant ne soit encore que de 200 dollars). Au plan mondial, la Somalie se situe au 161<sup>ème</sup> rang sur la liste des 163 pays classés en fonction de l'IDH. La population du pays est estimée à 6 380 000 personnes, et la malnutrition y est chronique et aiguë, avec un taux global de 17 pour cent. La capacité du pays de nourrir ses habitants a été gravement compromise par une conjonction de catastrophes naturelles —dont des sécheresses et des inondations— et de troubles civils durables, qui ont entraîné la destruction des moyens de production. En 2001, la production nationale brute de céréales a été estimée à 267 000 tonnes, chiffre qui reflète les disponibilités plutôt que les possibilités d'accès réelles, étant donné l'insécurité et les carences de la commercialisation. Actuellement, quelque 700 000 personnes connaissent une situation de grave vulnérabilité alimentaire, et ce malgré la bonne récolte de décembre (*deyr*) dans certaines parties du sud du pays.

La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) a pour objet de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire globale des ménages en Somalie. Les objectifs sont les suivants: a) couvrir les besoins alimentaires minimaux des personnes vulnérables au moyen de l'aide alimentaire; b) améliorer l'état nutritionnel des personnes vulnérables, en particulier des femmes et des enfants; et c) aider les populations vulnérables à créer des actifs productifs et des ressources qui leur permettent d'améliorer leurs moyens de subsistance.

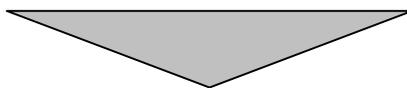
Environ 40 pour cent de l'aide alimentaire totale sera consacrée aux opérations de redressement, et 60 pour cent aux secours d'urgence et à l'alimentation sélective. Les bénéficiaires ciblés vivent dans le sud du pays (70 pour cent) ou dans le nord-ouest et le nord-est (30 pour cent).

La présente IPSR fait suite aux recommandations formulées par la mission d'évaluation de juillet 2001. Elle a été établie à partir d'un cadre logique et comporte un ajustement de la ration alimentaire quotidienne à 2 100 kilocalories par personne pour les secours d'urgence. Les données réunies aux fins du suivi et de l'évaluation seront utilisées pour évaluer les résultats et l'impact des activités sur la vie des bénéficiaires.

Cette IPSR prévoit une participation accrue des femmes à toutes les activités du PAM. Le PAM assurera la gestion des vivres et des fonds en collaboration avec des groupes de femmes, et des projets seront conçus pour bénéficier directement aux femmes. La priorité sera donnée aux projets qui ont un impact sur les besoins concrets et stratégiques des femmes.



## Projet de décision



Le Conseil approuve l'IPSR Somalie 10191.00—Aide alimentaire destinée à une intervention prolongée de secours et de redressement en Somalie (WFP/EB.3/2002/9-B/6).



## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### Contexte de la crise

1. La Somalie est classée parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. En l'absence de gouvernement central, des années de guerre et de conflit ont conduit à la destruction des services sociaux de base, de l'infrastructure socio-économique et des secteurs productifs, créant une situation désastreuse qui a contraint les Somalis à émigrer en masse en quête de meilleures conditions de vie. On estime à 1,5 million le nombre de Somalis qui auraient quitté le pays et à 2 millions ceux qui sont déplacés à l'intérieur du pays<sup>1</sup>.
2. Dans ce contexte politique fragile, la Somalie doit faire face à une situation qui, en termes humanitaires, est parmi les plus catastrophiques du monde. Selon le rapport 2001 sur le développement humain, l'indicateur du développement humain (IDH) de la Somalie serait de 0,284. Bien que ce chiffre représente une amélioration considérable par rapport aux niveaux de 1995 (0,184) et de 1998 (0,159), le produit intérieur brut (PIB) du pays ne dépassait pas encore 750 dollars par habitant en 2001. Le revenu par habitant n'était que de 200 dollars. À l'échelle mondiale, la Somalie se classe au 161<sup>ème</sup> rang sur la liste des 163 pays classés en fonction de l'IDH.
3. La Somalie compte environ 6 380 000 habitants, et l'espérance de vie est estimée à 47 ans<sup>2</sup>. Le taux de malnutrition aiguë est de 17 pour cent<sup>3</sup>. Les enquêtes nutritionnelles effectuées dans diverses régions au cours des deux dernières années indiquent des tendances alarmantes, en particulier dans les régions du centre et du sud du pays. À Gedo, le taux de malnutrition a bondi, passant de 5 pour cent en avril 2001 à 20 pour cent en septembre, atteignant même 37 pour cent en décembre 2001. À Mogadiscio, on signalait en juin 2001 un taux de 13 pour cent parmi les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). Dans certaines parties du nord du pays, les enquêtes réalisées en novembre 2001 faisaient état de taux de malnutrition atteignant 27 pour cent<sup>4</sup>. Sur 189 pays étudiés, la Somalie figurait au septième rang pour le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (211 pour 1 000)<sup>5</sup>. Les taux de mortalité maternelle sont eux aussi parmi les plus élevés du monde, avec 1 600 décès pour 100 000 naissances vivantes.
4. La capacité de la Somalie d'assurer ses approvisionnements est menacée par la précarité de la situation politique, économique et écologique. Les vives fluctuations du marché, les sécheresses périodiques et les mauvaises récoltes compromettent la sécurité alimentaire. Malgré la bonne récolte de décembre (*deyr*) dans certaines parties du sud, on estime que plus de 700 000 personnes sont confrontées à de graves pénuries de vivres. La situation est

<sup>1</sup> PNUD, Rapport sur le développement humain, Somalie. Le nombre de réfugiés somalis enregistrés (dans les seuls pays limitrophes) est actuellement de 246 400. Depuis 1993, quelque 484 000 réfugiés sont revenus dans le pays, et les estimations actuelles concernant l'exode des Somalis atteignent 1,5 million de personnes. On compte actuellement quelque 300 000 PDI dans des camps à Mogadiscio et dans les autres villes principales du pays.

<sup>2</sup> Ibid. Le chiffre officiel, faisant état d'une population de 8,4 millions de personnes, a été très contesté. Une étude du FNUAP en 1997 avait conclu que la population était probablement de 5,52 millions de personnes en 1995.

<sup>3</sup> UNICEF, *Consolidated Donor Report for Somalia*, 2001.

<sup>4</sup> Unité d'évaluation de la sécurité alimentaire, *Nutrition Update*, janvier 2002.

<sup>5</sup> UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2001 —classement du TMM5 par ordre décroissant.



encore aggravée par la mauvaise récolte de 2001, l'épuisement des parcours et des pâtures à cause des sécheresses et de l'excès de bétail, le manque d'eau, l'embargo sur les importations de bétail, et un marché dont l'évolution est inconstante et imprévisible<sup>6</sup>.

5. L'éducation a pâti de la guerre et de l'absence de gouvernement. Le taux brut de scolarisation est tombé de 18 pour cent avant le début de la guerre civile à 13,6 pour cent en 1999, soit l'un des taux les plus faibles du monde. Les taux de fréquentation dénotent une disparité marquée entre les sexes: 67 pour cent des garçons contre 38 pour cent à peine pour les filles. Le nombre total d'enfants scolarisés représente à peine 2 pour cent de la population en âge de fréquenter l'école. Le taux d'alphabétisation des adultes a chuté de 24 pour cent avant la guerre à 17,1 pour cent en 2001 —65 pour cent pour les hommes et 35 pour cent pour les femmes<sup>7</sup>.
6. L'absence de service de santé publique a entraîné une inégalité marquée des niveaux d'accès aux soins. On estime que 15 pour cent à peine de la population rurale de Somalie a accès à des services de santé, contre 50 pour cent des habitants des villes<sup>8</sup>. La tuberculose est une cause majeure de morbidité et de mortalité dans les tranches d'âge productives. Les taux d'infection par la tuberculose ont connu une hausse marquée par rapport aux niveaux d'avant-guerre en raison de l'effondrement total du système de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le taux annuel d'incidence de la tuberculose est de 374 cas pour 100 000 personnes<sup>9</sup>.

### La situation politique

7. L'effondrement du gouvernement en janvier 1991 a entraîné des luttes de pouvoir et causé la destruction des infrastructures économiques et agricoles. On compte actuellement plus de 30 factions et mouvements politiques en Somalie, avec un petit nombre d'acteurs dominants. Dans le nord-ouest et le nord-est du pays, les autorités locales ont déclaré l'indépendance des zones placées sous leur contrôle —le Somaliland en 1991 et le Puntland en 1998— sans pour autant obtenir la reconnaissance internationale. L'armée de résistance *Rahawyen Resistance Army* a institué une administration dans les régions de Bay et de Bakool en 1999, et elle a formé récemment l'État du sud-ouest de la Somalie.
8. En octobre 2000, après une conférence nationale de paix à Djibouti, un gouvernement national de transition comptant 245 membres et des ministères ont été mis en place à Mogadiscio. Un président a été élu pour un mandat de trois ans. Cependant, la rivalité qui opposait le gouvernement de transition, les administrations régionales du Somaliland et du Puntland et les factions de milices regroupées sous la bannière du Conseil somalien pour le rétablissement et la réconciliation a mis un frein à la réconciliation.
9. Divers groupes en Somalie sont actuellement accusés d'être liés au terrorisme international, ce qui peut faire craindre de nouvelles activités militaires à partir de l'intérieur ou de l'extérieur du pays. Le nord-est (Puntland) a été paralysé par des tensions politiques depuis le deuxième semestre de 2001, tandis que la région de Gedo est en proie à une vive instabilité depuis mars 2002. Ces situations limitent les possibilités pour les organismes de secours d'apporter une assistance humanitaire.

<sup>6</sup> FSAU, Rapport mensuel, mars 2002.

<sup>7</sup> PNUD, Rapport sur le développement humain, Somalie, 2001.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> OMS, *Supported Activities in Somalia*, 2002.



## Sécurité alimentaire

10. L'économie somalienne est une économie de subsistance, et la population du pays est en majorité rurale. Les principales sources de revenu sont au nombre de quatre: élevage, agriculture, envois de fonds et commerce. La population est constituée à près de 50 pour cent par des pasteurs qui vivent de l'élevage du bétail. Vingt-cinq pour cent des habitants tirent une grande partie de leurs moyens de subsistance de l'agriculture; 25 pour cent vivent en milieu urbain ou périurbain. Ce dernier chiffre reflète les déplacements massifs d'habitants des zones rurales qui ont fui la guerre et la sécheresse.
11. L'économie est en récession depuis que la guerre civile a éclaté en 1990. Malgré de modestes gains dans des secteurs tels que l'agriculture et l'élevage dans certaines régions, le PIB a fléchi de 60 pour cent par rapport à ses niveaux d'avant-guerre. L'élevage est le principal secteur d'exportation, qui assure la subsistance quotidienne de plus de 2 millions de personnes. Mais les États du Golfe ayant imposé un embargo sur les importations de bétail à la fin de l'an 2000 en raison d'une épidémie de fièvre de la Vallée du Rift, l'industrie de l'élevage —épine dorsale de l'économie somalienne— perd aujourd'hui environ 120 millions de dollars par an.
12. Le sud de la Somalie, où résident 80 pour cent des agriculteurs, est la principale région agricole du pays. La plupart des agriculteurs installés à proximité des deux principaux fleuves, le Juba et le Shabelle, dépendent de l'irrigation et travaillent dans des plantations commerciales (bananeraies), et un grand nombre d'agro-pasteurs pratiquent une agriculture à prédominance pluviale. On estime qu'une récolte sur cinq, en Somalie, est inférieure aux attentes, et une sur dix est perdue en raison des sécheresses et des inondations périodiques. Le manque d'accès aux maigres ressources en eau et l'absence d'investissement dans les infrastructures agricoles ont encore aggravé l'insécurité alimentaire. En 2001, avec les mauvaises récoltes de juillet-août (*gu*) et de décembre (*deyr*), la production nationale brute de céréales n'a pas été estimée à plus de 267 000 tonnes de céréales. Comme les besoins annuels sont de 597 000 tonnes, le déficit de 330 000 tonnes n'a pu être comblé que par des importations et par l'aide alimentaire. La quantité totale de céréales disponibles par habitant n'est que de 84 kilogrammes par an<sup>10</sup>.
13. Les envois de fonds depuis l'étranger représentent une source importante de revenus pour les ménages, en particulier pour les habitants des villes. On estime que le montant total des fonds qui parviennent ainsi en Somalie se situe entre 300 et 500 millions de dollars par an, chiffre qui dépasse la valeur des exportations et de l'aide internationale, dont le total est estimé à 115 millions de dollars<sup>11</sup>. La fermeture, en novembre 2001, de Al Barakat, grande société de transfert de fonds, a fortement réduit les revenus provenant des transferts de l'étranger, précipitant des centaines de familles dans la misère.

---

<sup>10</sup> FAO/SMIAR: *Africa Report*, avril 2002.

<sup>11</sup> PNUD, Rapport sur le développement humain, Somalie, 2001.



14. Les personnes déplacées et les rapatriés provenant des camps de réfugiés situés hors de Somalie sont parmi les groupes les plus vulnérables dans les villes du pays. Ils représentent une proportion importante de la population la plus pauvre, et ils n'ont que peu de possibilités de trouver un emploi ou de bénéficier de l'aide de leur famille. Il s'agit souvent de femmes seules. La guerre et les années passées dans des camps de réfugiés ont lourdement ébranlé les structures sociales.

### La condition des femmes

15. En Somalie, les femmes ont toujours joué un rôle essentiel dans la vie économique et politique de leur communauté. Il s'agit toutefois d'un rôle qu'elles assument à l'intérieur du ménage plutôt que dans la sphère publique. Dans les zones rurales, les femmes occupent une place cruciale dans le partage des ressources alimentaires; elles jouent un rôle économique vital parmi les pasteurs, en organisant le déplacement du foyer (*aqal*) et en assumant la responsabilité de l'entretien du bétail, en particulier en supervisant les enfants qui s'occupent du petit bétail.
16. Les femmes n'ont pas accès aux ressources ni au crédit, et leur situation est aggravée par leur manque d'initiative, de connaissances et d'instruction. L'incertitude économique liée aux années de troubles politiques les a toutefois amenées à sortir de la sphère purement familiale. Ce sont les femmes qui ont dû saisir les possibilités qui s'offraient de se lancer dans le petit commerce et la vente d'articles d'artisanat pour obtenir l'argent liquide qui fait si défaut. Les femmes assument de plus en plus de responsabilités sociales, et on voit apparaître un certain nombre d'organisations qui défendent les droits de la femme.

### Politiques et programmes de redressement du gouvernement

17. Certaines administrations politiques, en particulier dans le Somaliland, ont déjà mis en place des politiques élémentaires de relèvement. Le rétablissement de la sécurité et des services publics commence à stimuler l'économie et à attirer l'aide étrangère. Les recettes des droits d'importation au port de Berbera ont permis à l'administration locale de constituer une force de police, un système judiciaire, des ministères sectoriels et des municipalités et de mettre en place un mécanisme de planification ainsi que des systèmes d'éducation et de santé.

### L'assistance du PAM en Somalie

18. Après avoir mené de nombreuses opérations durant les années 80 pour venir en aide à des populations importantes de réfugiés, le PAM a fourni une aide alimentaire d'urgence à près de 1,5 million de Somalis pendant la famine de 1991–1992. Entre 1994 et juin 1999, le PAM a distribué, dans le cadre d'une série d'opérations d'urgence, quelque 113 310 tonnes de vivres à un nombre de bénéficiaires qui atteignait en moyenne 1,3 million de personnes par an.
19. En 1995, le PAM a mis en place à Nairobi son "bureau en exil", d'où il coordonne ses programmes en Somalie. Il a des bureaux auxiliaires à Hargeisa, Bossaso, Baidoa et Mogadiscio, ainsi que des unités de suivi sur le terrain à Merka, Gedo, Belet-Weyne et Jawhar. Les longues distances à parcourir expliquent le fait que les coûts opérationnels sont relativement élevés. Même si un retour en Somalie devenait possible à l'avenir, il s'agirait d'un mouvement progressif qui dépendrait du rétablissement de la sécurité, des services de base et des infrastructures essentielles.
20. L'apparition en Somalie de quelques zones relativement pacifiques a encouragé le PAM à mettre en œuvre l'IPSR 6073, de juillet 1999 à juin 2002. Pendant l'IPSR, le PAM a fourni 45 000 tonnes de vivres à 2,6 millions de bénéficiaires.



21. Une évaluation de l'IPSR en cours, réalisée en juillet 2001, a conclu qu'en dépit des tensions politiques constantes et des affrontements armés sporadiques dans le sud du pays, l'IPSR avait été une réussite, compte tenu des circonstances difficiles. L'IPSR visait à mettre en place un cadre général de programmes intégrés de relèvement en Somalie sans éliminer la souplesse nécessaire pour saisir toutes les occasions de favoriser le développement et pour faire face aux situations d'urgence.

### **Justification de l'aide du PAM**

22. L'impact cumulé de catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les inondations, auquel s'ajoutent les effets de 11 années de troubles civils, a gravement compromis la capacité de la Somalie de constituer, d'améliorer et de maintenir des moyens de subsistance et de garantir la sécurité alimentaire. Les populations qui n'ont que des sources limitées de vivres et de revenus, comme les agriculteurs qui n'ont que peu ou pas de bétail et les travailleurs salariés, sont en permanence exposés à une grave insécurité alimentaire. De la même manière, les clans et minorités faibles sont généralement confrontés à une vulnérabilité chronique.
23. La présente IPSR répond aux recommandations formulées par la mission d'évaluation de juillet 2001. Elle repose sur un cadre logique et prévoit de porter la ration alimentaire quotidienne à l'équivalent de 2 100 kilocalories par personne, soit au niveau de la norme PAM/OMS/HCR fixée pour l'aide alimentaire.

---

## **STRATÉGIE DE REDRESSEMENT**

### **Ciblage des bénéficiaires**

24. Le PAM continue de s'appuyer sur les évaluations et les analyses de l'Unité d'évaluation de la sécurité alimentaire (FSAU). La méthode de l'économie alimentaire des ménages appliquée par l'Unité débouche sur des projections de l'impact des chocs extérieurs, comme la sécheresse ou les mauvaises récoltes, sur des ménages appartenant à des groupes différents en termes d'économie alimentaire et de richesse, et permet d'analyser leur capacité à résister aux chocs.
25. Les évaluations des récoltes entreprises conjointement par FSAU, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM sont déterminantes pour fixer les niveaux des interventions. Une importance particulière est accordée aux projections et à l'estimation faite après la récolte de juillet-août (*gu*), qui représente entre 75 et 80 pour cent de la production céréalière de la Somalie.
26. L'analyse de la vulnérabilité réalisée par FSAU permet au PAM de planifier ses interventions en fonction des populations des unités administratives. Dans les unités inférieures à celle du district, le PAM recourt à son propre réseau local d'information et à sa connaissance des communautés. Il fait participer les communautés elles-mêmes à la sélection des bénéficiaires des activités de secours et de relèvement pour que les ménages pauvres et souffrant d'insécurité alimentaire ne soient pas exclus.

### **Rôle de l'aide alimentaire**

27. Les secours d'urgence répondront aux besoins nutritionnels de base des groupes et des familles vulnérables confrontés à de graves pénuries de vivres, en particulier les femmes et les enfants. En matière d'alimentation sélective, les vivres fournis par le PAM constitueront: a) un soutien nutritionnel essentiel pour les enfants et les femmes atteints de



malnutrition et pour les autres groupes vulnérables; b) une incitation pour les malades soumis à un traitement médical —comme les tuberculeux— à suivre leur traitement jusqu'à son terme; et enfin, c) une incitation pour les femmes et les enfants à recourir aux services de santé maternelle et infantile (SMI).

28. Les activités de redressement contribueront à assurer des moyens de subsistance dans le cadre de projets vivres-contre-travail (VCT) et vivres pour la formation, et ainsi à créer des actifs durables et à renforcer les ressources humaines. L'aide alimentaire liée à des projets générateurs de recettes offrira de nouvelles sources de revenu aux communautés frappées par l'insécurité alimentaire. Les activités du PAM seront axées sur l'autonomisation des populations et des communautés pour renforcer les capacités d'auto-assistance.

### Les approches de l'intervention

29. La présente IPSR suivra la même stratégie de relèvement que la précédente, en se fondant sur la situation concrète et sur l'expérience acquise par le PAM. Elle appliquera une approche par zone, la Somalie étant divisée en trois zones comme suit<sup>12</sup>:

- **zones de redressement**, au nord-ouest et au nord-est, où la création d'une structure étatique embryonnaire et un environnement plus sûr ont revitalisé l'économie commerciale ainsi que les services essentiels d'enseignement et de santé;
- **zones en transition**, dans les régions du centre et dans certaines parties du sud, où le conflit armé se poursuit et où des autorités politiques locales peu structurées, qui ne disposent pas ou guère de recettes fiscales, sont en place;
- **zones de crise**, dans la majeure partie des régions du sud, où l'autorité politique est extrêmement fragmentée, contestée et militarisée, et où les populations sont exposées à des crises répétées sur le plan humanitaire.

C'est au sud, là où l'aide humanitaire est la plus nécessaire, que le PAM continuera à concentrer la majeure partie de ses ressources.

30. La stratégie de redressement tient compte: a) du contexte opérationnel; b) des besoins prioritaires des groupes vulnérables; c) de l'expérience et des atouts des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires; d) des possibilités de lancer des activités de redressement dans des zones relativement pacifiques; e) de l'aide à des programmes sectoriels dans le domaine social; et enfin, f) des capacités de réaction aux fins d'interventions d'urgence.
31. Dans le cadre de l'IPSR, qui offre une certaine souplesse, le PAM a l'intention: a) de fonder l'assistance sur les besoins; b) de réduire l'aide d'urgence à mesure que la sécurité alimentaire s'améliorera; c) de supprimer graduellement l'alimentation sélective; et enfin, d) d'étudier les possibilités de partenariat avec des organismes des Nations Unies, des ONG et les communautés de bénéficiaires. Le PAM cherchera à soutenir des activités pilotes de relèvement axées sur la population et fondées sur la communauté pour prévenir, si possible, les situations d'urgence.

### Évaluation des risques

32. C'est dans les zones de transition (définies ci-dessus) que les besoins et les risques sont les plus grands. Les considérations de sécurité sont primordiales, et même des manœuvres politiques à première vue insignifiantes risquent de perturber les opérations du PAM. Des plans d'urgence ont été arrêtés pour que les activités puissent se poursuivre dans ces zones.

<sup>12</sup> Processus d'appel global pour la Somalie, 1996.



33. Parmi les facteurs qui pourraient perturber l'intervention, on peut citer:
- une extension à la Somalie des opérations internationales de lutte contre le terrorisme;
  - l'insécurité due à des événements politiques extérieurs et intérieurs;
  - une sécheresse ou des inondations généralisées entraînant des pénuries alimentaires de grande ampleur; et
  - une détérioration accrue du réseau routier.

### **But et objectifs**

34. Conformément à la Définition de la mission du PAM, le but de l'IPSR est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages en Somalie. Les objectifs sont les suivants:
- couvrir les besoins alimentaires minimaux des personnes vulnérables au moyen de l'aide alimentaire;
  - améliorer l'état nutritionnel des personnes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants;
  - renforcer la capacité des populations vulnérables de créer des actifs productifs et des ressources qui leur permettent d'améliorer leurs moyens de subsistance.

---

## **PLAN D'EXÉCUTION PAR COMPOSANTE**

### **Composantes clés du programme**

35. En trois ans, l'IPSR fournira une aide alimentaire à 2 899 754 bénéficiaires, soit une moyenne annuelle de 966 585 personnes. Quarante pour cent des ressources alimentaires seront attribuées à la composante redressement du programme, et 60 pour cent aux secours et à l'alimentation sélective.
36. Conformément à la recommandation formulée lors de l'évaluation de l'IPSR, la stratégie consistera à renoncer de plus en plus à l'alimentation sélective pour passer à des programmes de redressement, en particulier dans le nord-ouest. Cette région est en train de se doter d'une infrastructure économique et sociale qui permettra, dans le cadre des projets futurs, de progresser vers la fin de la phase de redressement et le début de la phase de développement.
37. Pour les activités de redressement, l'IPSR prévoit une augmentation de 10 pour cent par an. Les efforts de redressement se multiplieront en particulier dans les régions du nord ainsi que dans d'autres zones à mesure qu'elles deviendront plus sûres. Selon le plan, les secours d'urgence diminueront de 5 pour cent par an pour permettre le passage aux activités de redressement dès que possible. Une diminution annuelle de 5 pour cent de l'alimentation sélective est aussi prévue pour permettre la suppression graduelle dans les zones qui n'ont plus besoin d'aide.



38. La présente IPSR vise à encourager la participation des femmes et à leur donner, dans les projets de redressement, un rôle prépondérant au sein des comités de gestion des vivres et des activités. Dans des situations d'urgence, il est fréquent que plus de 90 pour cent des bénéficiaires soient des femmes: c'est pourquoi, un système de distribution directe des secours alimentaires aux femmes a été institué avec succès afin d'assurer que les vivres parviennent sans détour aux ménages. En matière d'alimentation sélective, le PAM coopérera avec les groupes de femmes pour la gestion de la distribution des vivres.
39. En plus de ses actions d'information et de sensibilisation, le PAM va s'orienter vers la mise en œuvre d'outils d'analyse et de planification différenciées par sexe. La priorité sera donnée aux secteurs qui ont un impact sur les besoins des femmes. Le PAM analysera les projets de redressement sous l'angle de la problématique hommes-femmes, afin d'identifier les activités bénéficiant aux femmes. Les partenaires d'exécution seront responsables du respect des Engagements en faveur des femmes, comme stipulé dans les lettres d'entente.

### Bénéficiaires et assortiment alimentaire

40. Les bénéficiaires appartiennent aux principaux groupes définis en termes d'économie alimentaire, tels que décrits ci-dessous. Près de 70 pour cent des bénéficiaires résident dans le sud du pays, dans les régions de Bay, Bakool, Gedo, Bas et Moyen Shabelle, Bas et Moyen Juba, Hiraan et Benadir. Les 30 pour cent restants vivent dans des régions du nord-est (Bari, Nugal et Mudug), ainsi que dans des régions du nord-ouest (Awdal, Galbeed, Togdheer, Sanaag et Sool).

| Secteur                | Ciblage des bénéficiaires par secteur   |
|------------------------|---|
| Redressement           | Agriculteurs pratiquant l'irrigation artificielle et les cultures pluviales; pasteurs; agro-pasteurs; femmes et ménages dirigés par des femmes; rapatriés; personnes sans soutien de la part du clan ou de la famille; femmes et hommes ayant besoin de cours d'alphabétisation et de formation technique.    |
| Secours d'urgence      | Ménages dirigés par des femmes; personnes sans soutien de la part de la famille ou du clan; femmes enceintes et mères allaitantes; enfants souffrant de malnutrition; personnes déplacées; personnes ayant temporairement perdu leur revenu ou dépourvues d'autre source de revenu; pauvres des villes.       |
| Alimentation sélective | Enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition; femmes enceintes et mères allaitantes; enfants des institutions; orphelins; enfants des écoles primaires dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire; tuberculeux; groupes ciblés peu ou pas soutenus par la famille, le clan ou la communauté. |



**PROJECTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR  
COMPOSANTE DU PROGRAMME ET PAR GROUPE**

| Bénéficiaires          | Agriculteurs<br>(1) | Groupes vulnérables<br>(2) | Malnutrition et appui aux<br>institutions<br>(3) | Total            |
|------------------------|---------------------|----------------------------|--|------------------|
| Redressement           | 587 911             | 587 912                    | 0  | <b>1 175 823</b> |
| Secours                | 232 434             | 464 869                    | 464 868  | <b>1 162 171</b> |
| Alimentation sélective | 0                   | 168 528                    | 393 232  | <b>561 760</b>   |
| <b>Total</b>           | <b>820 345</b>      | <b>1 221 309</b>           | <b>858 100</b>                                   | <b>2 899 754</b> |

(1) Estimation. Ces chiffres comprennent les agriculteurs qui recourent à l'irrigation artificielle et qui pratiquent les cultures pluviales, les agro-pasteurs et les pasteurs.

(2) Estimation. Ces chiffres comprennent les personnes dépourvues du soutien de la famille ou du clan, les pauvres des villes, les personnes déplacées, les rapatriés, les ménages dirigés par des femmes et les personnes n'ayant aucune autre source de revenu.

(3) Estimation. Ces chiffres comprennent les enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les enfants fréquentant l'école primaire dans des zones touchées par l'insécurité alimentaire, les orphelins et les patients tuberculeux.

41. Dans le cadre de la présente intervention, les rations alimentaires couvrent les besoins nutritionnels de base (voir annexe IV). Quand il s'agit de secours et de redressement, les rations familiales sont conçues pour des ménages de six personnes. Au titre de l'alimentation sélective, les rations alimentaires seront distribuées aux personnes vulnérables, y compris celles qui séjournent dans les centres de traitement de la tuberculose et les centres d'accueil pour les enfants. Des apports directs pour les activités nutritionnelles peuvent être envisagés sur demande des organismes d'exécution. Dans le programme d'appui à la santé maternelle et infantile, le PAM fournit un assortiment alimentaire pour soutenir les familles de certains enfants.

## SÉLECTION DES ACTIVITÉS

### Redressement

42. Les activités de redressement seront exécutées dans le cadre de projets VCT et vivres pour la formation dans les zones d'insécurité alimentaire chronique relativement stables. Elles seront axées sur le renforcement des mécanismes de survie et sur l'incitation à l'auto-assistance dans des activités productives à court et moyen terme. Les projets comprennent la remise en état et le rétablissement des sources d'eau et des infrastructures de base, la protection de l'environnement, par exemple par le reboisement, et la formation technique en vue d'activités génératrices de revenu.

43. Les propositions de projet seront étudiées minutieusement par le PAM et par les partenaires d'exécution sous divers rapports: a) faisabilité technique et logistique; b) ciblage des bénéficiaires; c) rôle de l'aide alimentaire; d) participation des femmes à l'identification, la planification, l'exécution et la gestion; e) contribution communautaire de contrepartie; f) risques d'atteinte à l'environnement; et h) dispositions en matière de gestion et d'entretien.



44. Les projets seront exécutés en partenariat avec des autorités locales, des organismes des Nations Unies et des ONG internationales et nationales. Les activités et les bénéficiaires seront identifiées en consultation avec les autorités locales et les partenaires d'exécution. Les communautés bénéficiaires devront créer des comités de gestion des vivres et des activités pour améliorer l'exécution des projets dont les bénéficiaires doivent être l'élément moteur.
45. Les femmes seront prioritaires dans les programmes vivres pour la formation qui viennent à l'appui de l'alphabétisation et de la formation technique. Le PAM mènera des activités de sensibilisation pour améliorer dans des conditions d'équité entre les sexes la participation et l'utilisation des ressources dans des activités de partenariat. Il continuera à sensibiliser son personnel et ses partenaires à la nécessité d'aborder l'aide au redressement selon une approche axée sur l'impact et différenciée selon le sexe.

### **Secours et alimentation sélective**

46. Les secours d'urgence apporteront dans l'immédiat une solution aux pénuries alimentaires temporaires et graves tant qu'il ne sera pas possible d'entreprendre ou de reprendre des activités de relèvement et de redressement. Les pénuries alimentaires peuvent être dues à: a) une mauvaise récolte à l'échelle locale ou régionale; b) des inondations pendant le cycle de végétation; c) la désorganisation du commerce des céréales; d) l'effondrement ou l'affaiblissement des mécanismes de survie; ou e) des déplacements massifs de population et d'autres événements qui pourraient aggraver la malnutrition, la faim, et même provoquer une famine.
47. Les mesures à prendre seront arrêtées en consultation avec les partenaires. S'agissant des secours d'urgence du PAM, il est indispensable de disposer: a) d'évaluations des besoins; b) de l'identification des bénéficiaires; c) d'un plan d'exécution; et d) de la confirmation de la viabilité logistique. Pour préparer une intervention reposant sur l'aide alimentaire, le degré d'urgence est à établir en fonction des éléments suivants: a) évaluations sur place; b) mécanismes locaux de survie; et c) possibilités d'appui local à l'exécution. Les évaluations seront conduites par le PAM, qui identifiera en outre les ressources en vivres et en espèces; le concours d'autres services spécialisés sera sollicité en cas de besoin.
48. Les activités d'alimentation sélective seront axées sur l'amélioration et le maintien de la consommation et de l'état nutritionnel du groupe cible. L'aide alimentaire sera généralement de durée limitée et visera à remédier aux fluctuations saisonnières des disponibilités alimentaires dans les centres de SMI, les centres thérapeutiques et les centres d'alimentation complémentaire, les centres de traitement de la tuberculose et les centres d'accueil pour les enfants.
49. La distribution des vivres sera effectuée en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'OMS et les ONG internationales là où les autorités ou les partenaires locaux pourront assumer une responsabilité opérationnelle et fournir un appui suffisant, ou directement par le PAM. Les bénéficiaires seront identifiés en consultation avec les autorités locales et les partenaires d'exécution.
50. L'OMS appuie un programme de traitement de la tuberculose qui vient en aide à 6 620 patients, chiffre qui devrait augmenter. Les tuberculeux, qui quittent souvent leur foyer pour suivre un traitement, sont tributaires de leurs proches pendant les six mois que dure le traitement sous surveillance directe. L'aide alimentaire du PAM garantira aux tuberculeux un niveau nutritionnel suffisant pendant cette période.



51. Conformément à la recommandation formulée lors de l'évaluation, le PAM va progressivement supprimer des activités d'alimentation sélective. Dans le nord du pays, les départements gouvernementaux et les communautés pourront, à terme, prendre en charge le financement et l'administration des institutions. Les échéanciers seront différents dans le nord et dans le sud, étant supposé que le contexte politique et économique ne se détériorera pas dans le nord et que le sud ne connaîtra pas d'amélioration rapide.

### Arrangements institutionnels et sélection des partenaires

52. Sur l'ensemble des projets qui font appel au partenariat, 30 pour cent sont exécutés par des ONG internationales, 60 pour cent par des ONG locales, des organisations communautaires, des groupes de femmes et des autorités locales et 10 pour cent par des organismes des Nations Unies.
53. L'un des écueils majeurs pour le PAM a été l'absence de partenaires potentiels, en particulier dans le sud et le centre de la Somalie. Le PAM a dû, de ce fait, coopérer directement avec les communautés locales. Plus de 80 pour cent des activités de secours et de redressement sont exécutées directement avec les communautés. La plupart des ONG partenaires concentrent leurs efforts sur le secteur des soins de santé et opèrent dans le nord-ouest du pays. Le PAM continuera à coopérer avec les ministères compétents et avec les ONG dotées de capacités suffisantes.
54. La coordination est réalisée pour l'essentiel par l'intermédiaire de l'Organisme de coordination de l'aide en Somalie et de l'Équipe de pays des Nations Unies. L'Organisme de coordination de l'aide en Somalie se compose d'institutions des Nations Unies, de plus de 60 ONG, du Comité international de la Croix-Rouge et de donateurs. Étant donné l'absence d'une réelle autorité nationale et les intérêts divergents des nombreuses factions locales, l'Organisme de coordination a été le centre de liaison pour les priorités intersectorielles de programme, les cadres directeurs et les questions de sécurité. Il a aussi servi à mobiliser des ressources dans le cadre du processus d'appel global.
55. Le Plan conjoint d'action et de redressement lancé en 2001 a pour objet d'améliorer la coordination des activités du système des Nations Unies et d'harmoniser les programmes. L'Équipe de pays des Nations Unies veille à ce que le Plan conjoint complète et renforce les efforts communs menés dans le cadre de l'Organisme de coordination de l'aide en Somalie.
56. La collaboration avec les institutions des Nations Unies portera sur les domaines suivants:

| Institution | Domaine de collaboration  |
|-------------|---|
| FAO/FSAU    | Évaluations de la sécurité alimentaire (évaluations de la vulnérabilité, des récoltes, enquêtes nutritionnelles), analyse géographique et cartographie. |
| UNICEF      | Centres de SMI, enseignement primaire, amélioration des installations d'eau potable, formation de revenu et aide aux groupements féminins.              |
| OMS         | Assistance au programme de lutte contre la tuberculose.   |
| HCR         | Réintégration des rapatriés dans des zones sujettes à l'insécurité alimentaire.   |

### Renforcement des capacités

57. Le renforcement des capacités demeure une priorité en ce qui concerne le personnel national du PAM, le personnel de contrepartie, celui des partenaires d'exécution et des autorités locales. La formation du personnel national et des homologues sera centrée sur: a) les opérations d'urgence; b) la programmation des activités de secours et de



redressement; c) l'évaluation rurale participative; d) l'analyse et la planification différenciées par sexe; e) le suivi et l'évaluation et f) la sensibilisation aux questions de sécurité. Par ailleurs, des ateliers de formation traiteront des questions relatives à l'efficacité, à l'efficacités et à la transparence, eu égard en particulier à l'évaluation des besoins ainsi qu'au suivi et à l'évaluation.

58. Le PAM continuera à apporter un appui et à participer aux ateliers de formation organisés par FSAU, qui portent sur les analyses de l'économie alimentaire des ménages et sur la cohérence de la collecte et de l'interprétation des données.

### Dispositions logistiques

59. L'accès aux bénéficiaires ciblés est fondamental pour la présente intervention. L'absence de services aériens commerciaux et d'autres moyens de transport vers les zones où les besoins sont pressants a rendu nécessaire la création —par le PAM, l'UNICEF, le PNUD et le HCR— des Services aériens associés des Nations Unies pour la Somalie. Ces services sont gérés par le PAM pour les organismes des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution. L'opération est financée de manière à recouvrer les coûts encourus. Pour faciliter les activités opérationnelles et le suivi, ainsi que pour soutenir les ONG plus modestes dans leurs efforts, les organismes des Nations Unies financent les déplacements aériens de leurs partenaires d'exécution.
60. Le port de Mombassa, au Kenya, est le point d'entrée avant réexpédition vers les ports somalis de Merka et El Maan, dans le Bas Shabelle au sud, vers Bosasso au nord-est et Berbera au nord-ouest. Si le port principal de Mogadiscio était rouvert pendant la durée de l'IPSR, le PAM reviendrait progressivement au transport maritime direct, en prenant toutes les précautions voulues pour ce qui est de l'entreposage, de la sécurité et de la remise en état des installations.
61. À partir de Merka et de El Maan, le PAM achemine les produits vers les points de livraison avancés (PLA) situés dans le sud du pays. Certaines zones, comme Gedo et le Bas Juba, seront desservies par voie de terre à partir de Mandera et de Liboi, de l'autre côté de la frontière; les installations de Mandera seront utilisées pour entreposer un stock régulateur qui devrait permettre de répondre plus rapidement aux besoins des programmes. Le PAM continuera à entreposer des produits alimentaires à l'échelon local dans les principaux PLA, comme Baidoa au sud et Hargeisa au nord.
62. L'infrastructure délabrée de la Somalie va probablement continuer à limiter les capacités de livraison du PAM. Les déviations et les détours sont souvent inévitables. Dans les cas extrêmes, les livraisons par voie aérienne pourraient devenir nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires les plus urgents. Ces imprévus n'ont pas été pris en compte dans le tarif de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM).
63. Le coût du transport des produits alimentaires des ports de Somalie jusqu'aux PLA et aux sites de distribution finals a été calculé sur la base des opérations de la précédente IPSR. Les coûts de TTEM ont toutefois été réduits de 28 pour cent, passant de 276 dollars par tonne au début de la précédente IPSR à 199 dollars par tonne à l'heure actuelle. Les dépenses afférentes au transport maritime entre Mombasa et les ports de Somalie ne sont pas prises en compte dans le tarif de TTEM; elles figurent dans le budget du projet sous la rubrique "transport extérieur".



64. Le transport est assuré par le secteur privé, suivant la procédure habituelle d'appel d'offres du PAM. Pour garantir les livraisons aux PLA, les transporteurs commerciaux somalis doivent effectuer un dépôt de garantie, en espèces ou bancaire, d'un montant égal à 50 pour cent de la valeur de fret et d'assurance des produits alimentaires. Ce système de garantie s'est révélé extrêmement efficace pour prévenir le pillage des convois.
65. L'introduction du Système d'analyse, de traitement et de suivi des mouvements des produits (COMPAS) dans les bureaux de pays et les bureaux auxiliaires a amélioré la capacité et l'efficacité du PAM en matière de suivi des mouvements de produits alimentaires depuis les entrepôts de Mombasa, à travers les PLA et jusqu'aux points de distribution finale. Le PAM a effectué en 2001 une évaluation de la capacité logistique, qui sera périodiquement réexaminée et mise à jour.
66. En consultation avec la Sous-Division des achats et des contrats (MSP), le bureau de pays a acheté au Kenya et au Zimbabwe 18 302 tonnes de maïs et 344 tonnes de mélange maïs-soja dans le cadre de l'IPSR en cours. Étant donné les expériences positives faites jusqu'ici, le PAM encouragera les donateurs à verser des contributions en espèces pouvant être utilisées pour des achats locaux.

### Suivi et évaluation

67. Le système existant de suivi et d'évaluation a été réexaminé en octobre 2001 afin de renforcer la prise en charge par le personnel du PAM de l'application des cadres logiques à la conception des activités et aux systèmes de suivi et d'évaluation et d'améliorer ses compétences dans ce domaine. L'objectif visé est d'analyser la performance de l'IPSR à toutes les étapes —depuis les apports alimentaires et non alimentaires jusqu'à l'évaluation des effets immédiats et à plus long terme en passant par l'exécution et les résultats— afin d'en renforcer au maximum les aspects positifs et d'identifier les domaines qui nécessitent des améliorations.
68. La stratégie de suivi et d'évaluation comprend:
- Le suivi de tous les apports, activités et produits afin d'obtenir les données qui permettront au bureau de pays de se tenir au courant des activités sur le terrain et d'analyser les informations.
  - L'évaluation des résultats des activités en fonction de leurs but et objectifs pour un échantillon d'activités de chaque type. Cette évaluation démontrera la validité de la conception des projets et l'intérêt qu'il y a à les renouveler et à les développer, cela permettant la modification continue des stratégies d'intervention.
  - L'évaluation de l'impact en fonction des objectifs de l'IPSR qui constituera une synthèse de l'évaluation des activités de celle-ci. Les activités de suivi et d'évaluation feront intervenir les indicateurs du cadre logique afin d'évaluer les résultats et de mesurer l'impact.
69. Comme l'un des trois objectifs de l'IPSR est l'amélioration de la nutrition et de l'état nutritionnel, l'absence de données concernant l'état nutritionnel des enfants ou leur manque de régularité pose un problème. Le PAM recourra aux données des enquêtes de l'UNICEF, de FSAU et d'autres organismes des Nations Unies et ONG. Là où il n'existe aucune donnée quantitative, le PAM étudiera la possibilité de recourir à des indications qualitatives de changement de l'état nutritionnel tel que perçu par les mères.



70. Le PAM et les partenaires d'exécution utiliseront des protocoles, des listes de contrôle et des formulaires de rapport normalisés pour que les données soient recueillies de manière systématique. La fiabilité, la cohérence et la comparabilité des données réunies sur des sites variés, à des moments différents et par divers contrôleurs s'en trouveront améliorées. Des ateliers de suivi et d'évaluation seront organisés périodiquement pour garantir la cohérence de la qualité et des méthodes de collecte des données, ainsi que pour identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires.
71. Conformément au projet de "Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du Programme alimentaire mondial" (WFP/EB.A/2002/5-C), le bureau de pays entreprendra en 2004 une évaluation à mi-parcours. Comme le coût total de l'IPSR actuelle dépasse 50 millions de dollars, l'IPSR sera évaluée par le Bureau de l'évaluation et du suivi (OEDE) dans le courant de l'année 2005, lorsque le programme sera presque arrivé à son terme. Les évaluations ont été prévues au budget pour un montant de 85 000 dollars.

### Mesures de sécurité

72. En dépit de l'installation du gouvernement national de transition à Mogadiscio en 2000, la majeure partie du pays —y compris certaines parties de Mogadiscio— demeure sous l'emprise de diverses autorités. Une mission récente d'évaluation de la sécurité entreprise par les institutions des Nations Unies a conclu que la Somalie était l'un des environnements les plus dangereux dans lesquels les Nations Unies opéraient. Les régimes de sécurité Phase IV (suspension des programmes) ou Phase V (évacuation) des Nations Unies sont toujours en vigueur dans l'ensemble du pays, à l'exception de Hargeisa, où s'applique la Phase III.
73. Les principales menaces qui pèsent sur le personnel du PAM en Somalie sont le meurtre, l'enlèvement, le banditisme et la prise d'otages. Les motifs sont la plupart du temps le profit, l'absence de reconnaissance des factions ou des objectifs politiques par la communauté internationale et les griefs à l'encontre de personnes ou d'institutions<sup>13</sup>. Dans ce contexte, le personnel du PAM doit être conscient des implications de l'aide alimentaire, qui est très visible et de ce fait peut facilement susciter des contestations.
74. Le PAM a réalisé des investissements importants en matière de formation du personnel, de communications et de matériel de sécurité. Au vu des dangers que présente la situation en matière de sécurité en Somalie, et comme l'aide alimentaire peut être à la source de revendications politiques et financières, le poste d'agent de sécurité du PAM devient indispensable afin d'assurer une assistance permanente au personnel de terrain. Les coûts de l'appui à la sécurité du personnel, qui comprennent la rémunération d'un agent de sécurité de terrain, les communications, la formation en matière de sensibilisation et les déplacements, ont été inclus dans le budget des coûts d'appui directs.
75. L'Équipe de pays des Nations Unies a suivi attentivement les opérations de terrain et appliqué à la lettre les mesures de sécurité. Le PAM contribue, au titre du partage des coûts, à l'Unité conjointe des Nations Unies pour la sécurité en Somalie; en 2001, le Programme a fourni du matériel de sécurité à l'Unité. Une équipe composée de sept agents de sécurité surveille en permanence la situation et accompagne, si nécessaire, le personnel des Nations Unies dans ses missions en Somalie.

---

<sup>13</sup> En 2001, deux collaborateurs d'ONG ont été tués et trois membres du personnel des Nations Unies ont été enlevés. Un fonctionnaire des Nations Unies et trois collaborateurs d'ONG ont subi des menaces. D'autres incidents mineurs ont eu lieu, comme le jet de grenades dans un camp des Nations Unies.



### Stratégie de retrait

76. Étant donné les mauvaises récoltes périodiques, les inondations, la sécheresse, l'inégalité du développement économique et l'insécurité, il est probable que l'aide du PAM devra être maintenue pendant un certain temps. Les ressources du PAM doivent donc être utilisées de manière efficace et rentable afin de faire face aux pénuries alimentaires chroniques et aiguës.
77. On s'efforcera, pendant l'exécution de l'IPSR, de réduire de plus en plus les activités d'urgence dans les zones relativement calmes pour passer aux activités de relèvement et de redressement, et de favoriser le renforcement des mécanismes de survie et le redressement des économies locales. Il sera utile à cette fin de maintenir la capacité de suivi dans toute la Somalie.

### Mécanismes d'intervention d'urgence

78. Compte tenu des fortes incertitudes entourant l'évolution de la situation en Somalie, une certaine souplesse sera maintenue pour pouvoir reprogrammer les allocations de produits: les ressources destinées aux secours d'urgence pourraient être réorientées vers des activités de relèvement et de redressement, et vice versa. Le PAM s'efforcera de constituer et de conserver à Mombasa un stock régulateur suffisant pour 250 000 bénéficiaires, à condition que les contributions d'aide alimentaire soient suffisantes et que la programmation des livraisons puisse être anticipée. Il sera ainsi possible d'intervenir sans délai.
79. Si l'un ou l'autre des scénarios évoqués dans la section "évaluation des risques" venait à se matérialiser, il en résulterait probablement des déplacements massifs de population. En pareil cas, les besoins prioritaires seraient une aide alimentaire d'urgence, des abris temporaires, des fournitures médicales de base et de l'eau potable. S'il se produisait une situation d'urgence alimentaire de grande ampleur, un appel spécial pourrait être nécessaire afin de couvrir les besoins supplémentaires.
80. Il est probable que toute nouvelle crise touchant la Somalie gagnerait aussi le Kenya, l'Éthiopie et Djibouti, ce qui exigerait une réaction de la part du PAM et d'autres organismes à l'extérieur de la Somalie. La réaction à une situation d'urgence de ce type serait coordonnée par l'Unité de coordination des Nations Unies. Le PAM continuera à suivre la situation en collaboration avec l'Unité de coordination, les institutions des Nations Unies et les ONG.

### Budget proposé et apports nécessaires

81. L'IPSR 10191.0 visera 2,9 millions de bénéficiaires du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2005. Le coût pour le PAM sera de 48 millions de dollars, y compris 11,3 millions de dollars de produits alimentaires.

---

### RECOMMANDATION

82. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR, dans les limites du budget figurant aux annexes.



## ANNEXE I

## VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

|   | Quantité<br>(tonnes) | Coût moyen<br>par tonne<br>(dollars) | Valeur<br>(dollars) |
|---|----------------------|--------------------------------------|---------------------|
| <b>COÛTS POUR LE PAM</b>  |                      |                                      |                     |
| <b>A. Coûts opérationnels directs</b>                                 |                      |                                      |                     |
| Produits <sup>1</sup>   |                      |                                      |                     |
| – Céréales  | 52 698               | 146 795                              | 7 735 814           |
| – Légumineuses  | 6 198                | 262                                  | 1 623 876           |
| – Huile végétale  | 2 478                | 647                                  | 1 603 266           |
| – Mélange maïs-soja   | 1 824                | 268                                  | 488 832             |
| <b>Total, produits</b>  | <b>63 198</b>        |                                      | <b>11 251 788</b>   |
| <b>Transport extérieur</b>  |                      |                                      | <b>11 814 621</b>   |
| Transport terrestre   |                      |                                      | 0                   |
| Total partiel pour TIEM   |                      |                                      | 0                   |
| <b>Total, TTEM</b>  |                      |                                      | <b>10 966 255</b>   |
| <b>Autres coûts opérationnels directs</b>                             |                      |                                      | <b>805 358</b>      |
| <b>Total, coûts opérationnels directs</b>                             |                      |                                      | <b>34 868 222</b>   |
| <b>B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour plus de détails)</b> |                      |                                      |                     |
| <b>Total, coûts d'appui directs</b>                                   |                      |                                      | <b>9 696 946</b>    |
| <b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>   |                      |                                      | <b>48 041 251</b>   |

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, peuvent varier en fonction des disponibilités.



**ANNEXE II****BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)****Dépenses de personnel**

|  |                  |
|--|------------------|
| Administrateurs internationaux           | 3 780 600        |
| Personnel national des services généraux | 1 670 427        |
| Administrateurs nationaux                | 98 298           |
| Personnel temporaire                     | 75 000           |
| Heures supplémentaires                   | 30 000           |
| Mesures d'incitation                     | 442 000          |
| Consultants internationaux               | 158 600          |
| Volontaires des Nations Unies            | 282 474          |
| Voyages officiels du personnel           | 1 344 242        |
| Formation et développement du personnel  | 75 000           |
| <b>Total partiel</b>                     | <b>7 956 641</b> |

**Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes**

|   |                  |
|---|------------------|
| Location des locaux                             | 119 920          |
| Services collectifs                             | 82 750           |
| Fournitures de bureau                           | 122 948          |
| Communications et services TI                   | 299 488          |
| Assurance                                       | 72 508           |
| Réparation et entretien du matériel             | 47 288           |
| Entretien des véhicules et frais d'exploitation | 567 450          |
| Autres dépenses de bureau                       | 50 440           |
| Services des organisations des Nations Unies    | 119 795          |
| <b>Total partiel</b>                            | <b>1 482 587</b> |

**Matériel et autres charges fixes**

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| Mobilier, outils et matériel | 101 415        |
| Véhicules                    | 80 000         |
| Matériel TC/TI               | 76 305         |
| <b>Total partiel</b>         | <b>257 720</b> |

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| <b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b> | <b>9 696 948</b> |
|-------------------------------------|------------------|



## ANNEXE III

## APPORTS NÉCESSAIRES

## A. Besoins alimentaires par secteur (en tonnes)

| APPORTS ALIMENTAIRES PAR SECTEUR |       |                   |                  |                  |                   |                   |
|----------------------------------|-------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| Secteur                          | Année | Céréales          | Légumineuses     | Huile végétale   | Mélange maïs-soja | Total             |
| Redressement                     | I     | 6 368,338         | 749,003          | 299,456          | 0,000             | <b>7 416,798</b>  |
|                                  | II    | 7 005,172         | 823,903          | 329,402          | 0,000             | <b>8 158,477</b>  |
|                                  | III   | 7 705,689         | 906,294          | 362,342          | 0,000             | <b>8 974,325</b>  |
| <b>Total partiel</b>             |       | <b>21 079,200</b> | <b>2 479,200</b> | <b>991,200</b>   | <b>0,000</b>      | <b>24 549,600</b> |
| Secours                          | I     | 7 374,043         | 867,288          | 346,747          | 0,000             | <b>8 588,078</b>  |
|                                  | II    | 7 019,715         | 825,614          | 330,086          | 0,000             | <b>8 175,414</b>  |
|                                  | III   | 6 685,442         | 786,299          | 314,367          | 0,000             | <b>7 786,108</b>  |
| <b>Total partiel</b>             |       | <b>21 079,200</b> | <b>2 479,200</b> | <b>991,200</b>   | <b>0,000</b>      | <b>24 549,600</b> |
| Alimentation sélective           | I     | 3 687,022         | 433,644          | 173,374          | 638,082           | <b>4 932,121</b>  |
|                                  | II    | 3 509,857         | 412,807          | 165,043          | 607,422           | <b>4 695,128</b>  |
|                                  | III   | 3 342,721         | 393,149          | 157,184          | 578,497           | <b>4 471,551</b>  |
| <b>Total partiel</b>             |       | <b>10 539,600</b> | <b>1 239,600</b> | <b>495,600</b>   | <b>1 824,000</b>  | <b>14 098,800</b> |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>             |       | <b>52 698,000</b> | <b>6 198,000</b> | <b>2 478,000</b> | <b>1 824,000</b>  | <b>63 198,000</b> |

## B. Articles non alimentaires

L'exécution des projets de relèvement et de redressement est souvent subordonnée à la disponibilité d'articles non alimentaires en temps voulu et en quantité suffisante. En Somalie, les institutions publiques n'existent pas ou ne sont pas en mesure de prendre en charge le coût des articles non alimentaires. De même, en raison de contraintes financières, très souvent les partenaires d'exécution ne peuvent pas supporter le coût intégral des articles non alimentaires et comptent donc sur le PAM pour compléter leurs ressources en numéraire. D'après les données d'expérience, un projet de relèvement et de redressement nécessite en moyenne 40 tonnes de produits alimentaires. Ceux qui nécessitent des apports en espèces représentent un coût estimé à 25 000 dollars par projet; le PAM prendrait à sa charge 40 pour cent de cette somme pour couvrir le coût des matériaux de construction, des travaux mécaniques et des services techniques locaux. Les partenaires d'exécution couvriraient 60 pour cent des coûts totaux.



|                 | <b>Nombre<br/>de projets</b> | <b>Coût par<br/>projet<br/>(dollars)</b> | <b>Coût total<br/>(dollars)</b> | <b>Contribution des<br/>partenaires<br/>d'exécution<br/>(60%)</b> | <b>Contribution du<br/>PAM<br/>(40%)</b> |
|-----------------|------------------------------|--|---------------------------------|---|--|
| Première année  | 15                           | 25 000                                   | <b>375 000</b>                  | 225 000   | 150 000                                  |
| Deuxième année  | 17                           | 25 000                                   | <b>425 000</b>                  | 255 000   | 170 000                                  |
| Troisième année | 19                           | 25 000                                   | <b>475 000</b>                  | 285 000   | 190 000                                  |
| <b>Total</b>    | <b>51</b>                    |  | <b>1 275 000</b>                | <b>765 000</b>  | <b>510 000</b>                           |



## ANNEXE IV

## A. Barème des rations par secteur et par produit

| Secteur                                   | Céréales | Légumineuses | Huile végétale | Mélange<br>maïs-soja | Total        |
|---|----------|--------------|----------------|----------------------|--------------|
| <b>Ration mensuelle (kg/personne)</b>     |          |              |                |                      |              |
| Redressement                              | 15       | 1,8          | 0,6            | 0                    | <b>17,4</b>  |
| Secours                                   | 15       | 1,8          | 0,6            | 0                    | <b>17,4</b>  |
| Alimentation<br>sélective                 | 12       | 1,5          | 0,9            | 3                    | <b>17,4</b>  |
| <b>Rations quotidiennes (g/personne)</b>  |          |              |                |                      |              |
| Redressement                              | 500      | 60           | 20             | 0                    | <b>580</b>   |
| Secours                                   | 500      | 60           | 20             | 0                    | <b>580</b>   |
| Alimentation<br>sélective                 | 400      | 50           | 30             | 100                  | <b>580</b>   |
| <b>Rations familiales mensuelles (kg)</b> |          |              |                |                      |              |
| Redressement                              | 90       | 10,8         | 3,6            | 0                    | <b>104,4</b> |
| Secours                                   | 90       | 10,8         | 3,6            | 0                    | <b>104,4</b> |
| Alimentation<br>sélective                 | 72       | 9,0          | 5,4            | 18                   | <b>104,4</b> |

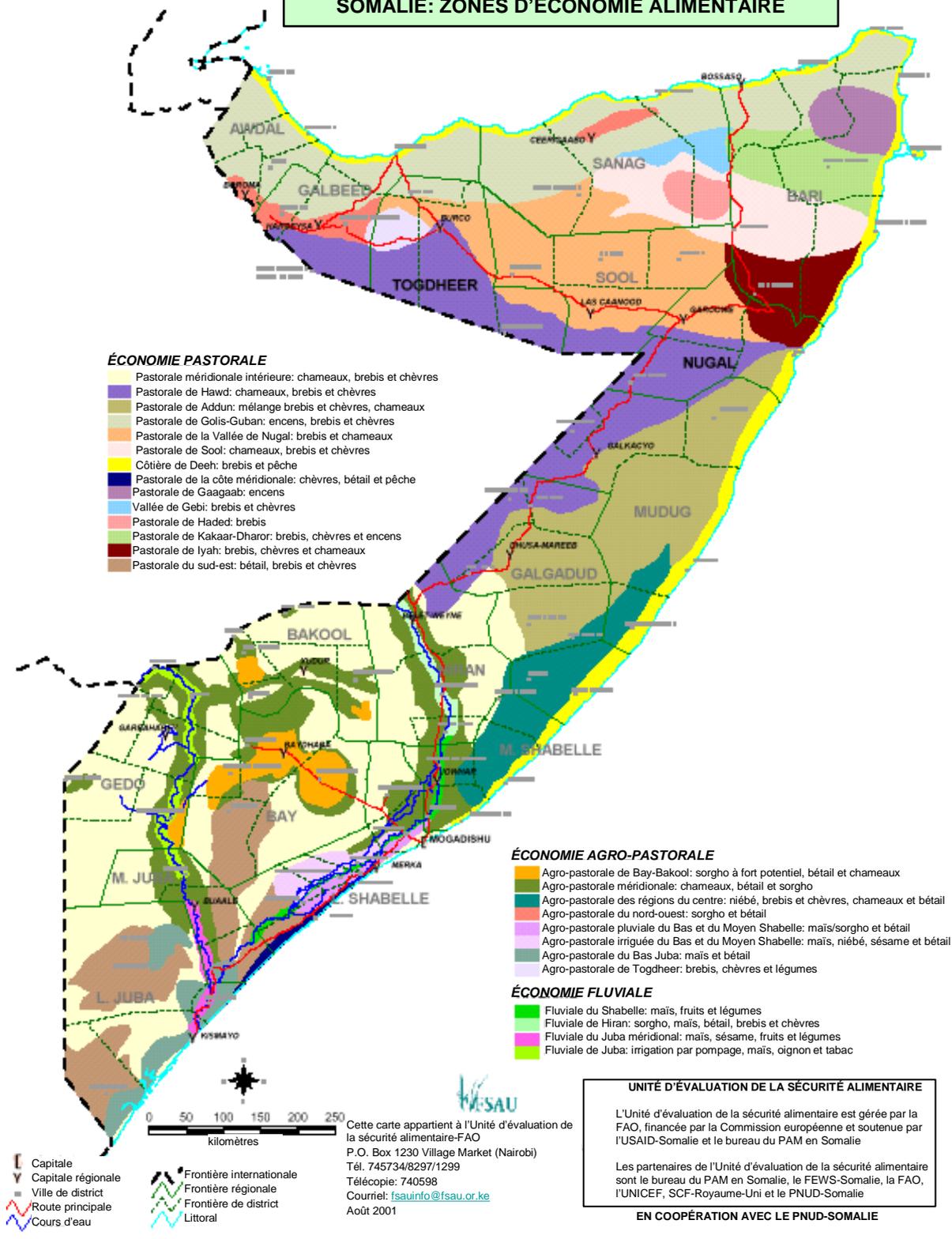
## B. Valeur nutritionnelle des produits fournis par le PAM

| Rations quotidiennes (g/personne) et teneur calorique |          |                   |       |                      |            |          |   |  |
|---|----------|-------------------|-------|----------------------|------------|----------|---|--|
| Secteur   | Céréales | Légumi-<br>neuses | Huile | Mélange<br>maïs-soja | Total      | Calories | %<br>Calories<br>provenant<br>des<br>graisses | %<br>Calories<br>provenant<br>des<br>protéines |
| Redressement  | 500      | 60                | 20    | 0                    | <b>580</b> | 2 128    | 17,3  | 11,9   |
| Secours   | 500      | 60                | 20    |                      | <b>580</b> | 2 128    | 17,3  | 11,9   |
| Alimentation<br>sélective                             | 400      | 60                | 20    | 100                  | <b>580</b> | 2 158    | 17,9  | 13,2   |



# ANNEXE V

## SOMALIE: ZONES D'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

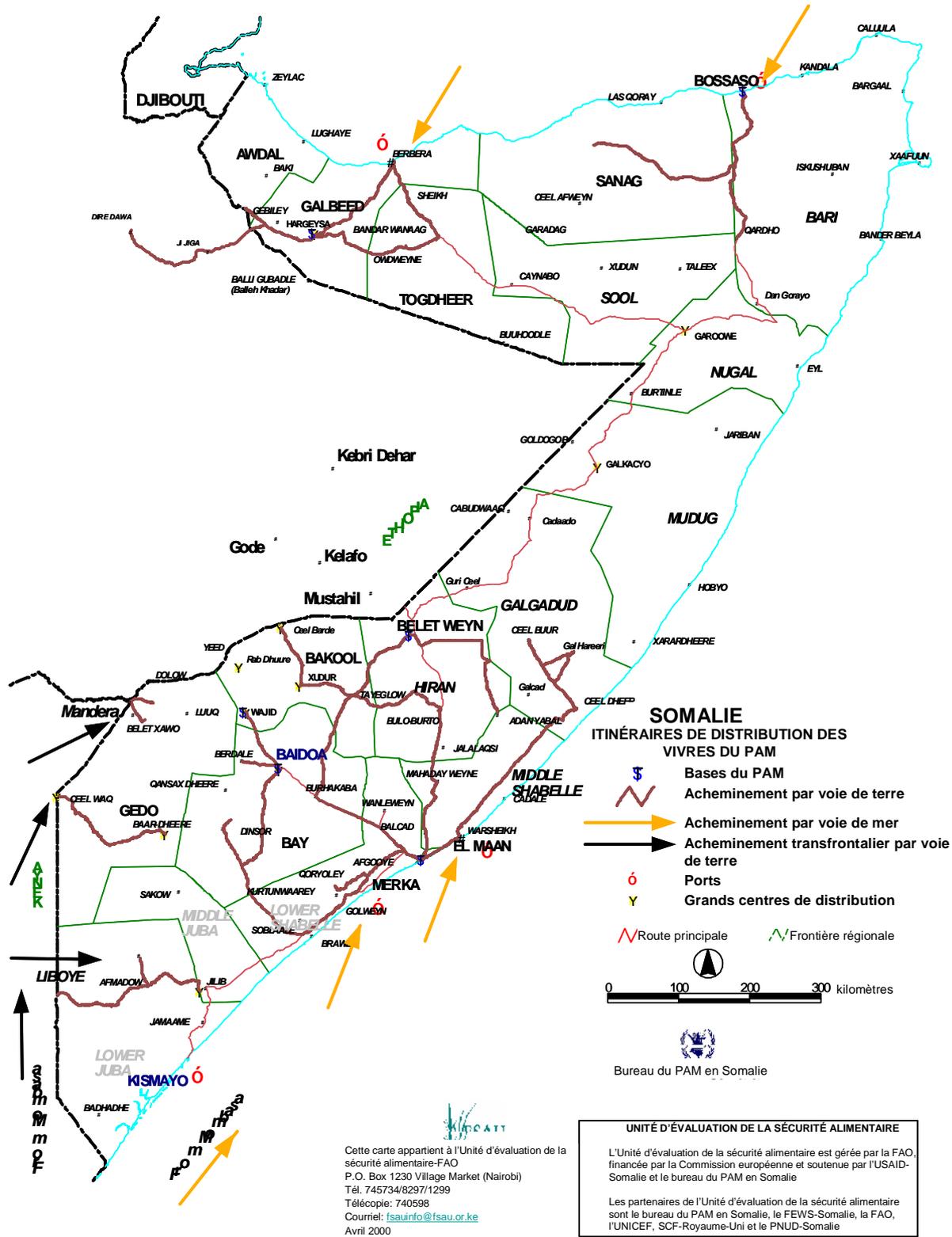


Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



### ANNEXE V (suite)

## SOMALIE: ITINÉRAIRES DE LIVRAISON DES PRODUITS ALIMENTAIRES (CARTE DE BASE DE LA SOMALIE)



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

|        |  |
|--------|--|
| COMPAS | Système d'analyse, de traitement et de suivi des mouvements des produits |
| FAO    | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture      |
| FNUAP  | Fonds des Nations Unies pour la population                               |
| FSAU   | Unité d'évaluation de la sécurité alimentaire                            |
| HCR    | Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés                    |
| IDH    | Indicateur du développement humain                                       |
| IPSR   | Intervention prolongée de secours et de redressement                     |
| OMS    | Organisation mondiale de la santé  |
| ONG    | Organisation non gouvernementale   |
| PDI    | Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays                       |
| PIB    | Produit intérieur brut   |
| PLA    | Point de livraison avancé  |
| PNUD   | Programme des Nations Unies pour le développement                        |
| SMI    | Santé maternelle et infantile  |
| TTEM   | Transport terrestre, entreposage et manutention                          |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                   |
| VCT    | Vivres-contre-travail  |

